

MAIRIE DE WARLUIS

60430



Arrondissement de Beauvais

Canton de Beauvais-2

Warluis, le 14 avril 2022

Madame, Monsieur,

Voici le compte-rendu simplifié de la réunion du Conseil Municipal du 28 /03/2022. Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le compte-rendu détaillé de cette séance sur le site internet de la commune ou dans les panneaux d'affichage. Elle s'est déroulée dans la salle de la Mairie, était ouverte au public et accessible en visioconférence.

Comme je vous le disais le mois dernier, pour bien vivre dans un village, il est nécessaire d'entretenir les installations. Plusieurs travaux sont en cours ou vont commencer :

- **Les travaux du lotissement** : le bornage définitif réalisé, les opérations de voirie et de mise en place des réseaux préalables aux constructions commencent. Le conseil municipal lors de sa réunion du 28 mars 2022 s'est prononcé sur le nom de la rue qui traversera le lotissement de la rue Buquet à la rue d'Elbée : à la majorité, le nom retenu est « *rue Anne-Marie Dumoulin* ». Ceci est un hommage à celle qui a été maire de Warluis de 1998 à 2014 et a été engagée dans la vie associative de la commune pendant de très nombreuses années.

- **La voie piétonnière route de Bruneval**, dans la côte qui mène au musée de l'Aviation, est bientôt achevée. Cette voie devrait permettre de marcher en toute sécurité le long d'une route fort passagère.

-**La plantation d'arbres en bordure de la RD1001 décidée par le département** a été effectuée. Cette réalisation fait partie d'une action de sécurisation de cette départementale engagée par le département avant les entrées ou sorties des communes traversées par cet axe à grande circulation.

D'importants travaux sont également prévus en mai. Ils impacteront forcément nos habitudes :

-**Le syndicat des sources de Silly Tillard** gère la distribution de notre eau et l'entretien de notre réseau. Afin de continuer à assurer un service de bonne qualité il est impératif de changer la buse de la rue Buquet en raison de sa vétusté. *Les travaux commenceront début mai et dureront 3 à 4 semaines. Ils nécessiteront la fermeture à la circulation de cette rue, en journée.*

-**Le revêtement de la départementale 1001 et de la RD 513 sera totalement refait.** Remercions la Commission Permanente du Conseil Départemental qui a décidé de prendre en charge cet investissement d'un montant de 440.000€ visant à améliorer la qualité du réseau routier. *Les travaux se dérouleront de nuit* afin de ne pas empêcher la circulation quotidienne. Ils sont prévus durant tout le mois de mai.

Par ailleurs, la situation sanitaire qui implique encore des précautions, nous permet quand même d'envisager des manifestations festives. Notez sur vos agendas :

- Le 8 mai la Brocante organisée par le WES
- Le 11,12 et 13 juin fête communale.
- Le 24 juin les Olympiades de l'École organisées par le Conseil Municipal des enfants qui sera suivie d'une soirée festive organisée par la Commission des loisirs.
- Le 14 juillet : Feu d'artifice
- Le 8 octobre 2022 : Rassemblement de véhicules anciens.
- Le repas des aînés est prévu à une date à convenir avec les nouveaux restaurateurs.

Enfin, dimanche 24 avril 2022, vous êtes appelés à voter pour le 2^{ème} tour des présidentielles. 721 warluisiens se sont déplacés au 1^{er} tour soit 78,37% des électeurs. Les warluisiens ont donc été un peu plus nombreux à voter que la moyenne nationale. Il faut se mobiliser encore davantage pour ce 2^{ème} tour. Vous savez que nous vivons un moment crucial de notre histoire. Des hommes et des femmes se sont battus pour le droit de vote, pour ces valeurs fondatrices de notre République que sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité. Ce qui se passe en Ukraine, nous montre si nous en doutions, que la Démocratie est fragile. Alors exprimons nous, les citoyens ont la parole !

Bien cordialement

La Maire


Dominique Moque



BIEN VIVRE A WARLUIS

Le printemps est là. Nous aspirons à profiter de l'extérieur. Les travaux de jardinage et de bricolage reprennent. Alors quelques petits rappels des règles qui visent simplement à ce que nous vivions le mieux possible :

1°Veiller à ne pas gêner vos voisins et à respecter les horaires de jardinage et de bricolage :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h 30

2° Il est interdit par arrêté préfectoral de brûler des végétaux. Les déchets verts peuvent être mis dans les sacs en papier de l'agglomération et sont à mettre le dimanche soir à la porte de votre domicile. Toutefois, ne sortez pas vos sacs 3 jours à l'avance. Cela évitera qu'ils se craquent lors du ramassage. Vous pouvez aussi les porter au point vert de Warluis. Si vous avez des grosses branches ou racines il vous faut les porter à la déchetterie.

3°La commune entretient les espaces publics en particulier les caniveaux. En revanche, les trottoirs dont les bordures de clôture doivent être entretenus par le propriétaire.

4° Vous bricolez : les pots de peintures, d'huile, les coupes de bois, de placo etc.... doivent impérativement être portés à la déchetterie (Beauvais, Bailleul sur Thérain ou Auneuil).

APPEL POUR UNE SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE

En échange de petits services, courses, jardinage, bricolage et d'un loyer inférieur à 400€, fonctionnaire cherche de manière urgente à Warluis ou à proximité, un logement chez des personnes seniors disposant d'une petite dépendance.

Contact par l'intermédiaire de Madame la Maire

RELAÏ PETITE ENFANCE A WARLUIS

Madame LAMBLIN Référente Petite Enfance de l'Agglo du Beauvaisis reçoit sur rendez-vous à la mairie de Warluis les parents qui le souhaitent, pour les informer sur l'ensemble des modalités d'accueil de la petite enfance.

Elle anime également différents ateliers avec les assistantes maternelles agréées se déroulant à la salle communale de Warluis ou de Rochy-Condé